

Coronavirus COVID-19 | Numéro 9 Informations au 18 mars 2020

Informations pratiques – volet ressources humaines

1. Soutien aux équipes touchées directement ou indirectement par la pandémie

En cette période de pandémie, notre organisation doit s'assurer d'avoir les effectifs nécessaires afin de répondre aux différents besoins. Des activités ont été délestées dans plusieurs secteurs afin de faire face à la situation, réduisant ainsi la charge de travail de certains membres du personnel.

Ainsi, à compter d'aujourd'hui, des membres du personnel seront appelés à venir en soutien aux équipes touchées directement ou indirectement par la pandémie. Les personnes concernées seront jointes par téléphone par un membre de l'équipe de la direction.

2. ERRATUM concernant l'expression de disponibilités par les membres du personnel (numéro de téléphone de la liste de rappel au Sud)

Les employés désirant augmenter leurs disponibilités pour participer à l'effort collectif sont invités, dans un premier temps, à en faire part à leur supérieur immédiat. Il est aussi possible de le faire la fin de semaine auprès de la liste de rappel aux coordonnées suivantes :

- Au Nord : 450 759-3160 au Nord;
- Au Sud : **450 654-7525**, poste 30180.

3. Conditions de travail du réseau de la santé et des services sociaux (RSSS)

Afin de répondre aux interrogations concernant l'application des conditions de travail prévues aux conventions collectives dans le contexte de la COVID-19, nous vous invitons à consulter le document *INFO COVID-19, Conditions de travail du RSSS - 17 mars 2020* joint à cet envoi et également disponible sur l'intranet.

4. Unité dédiée – COVID-19

Une unité dédiée à la clientèle nécessitant une hospitalisation due à la COVID-19 est en place dans les deux hôpitaux et des équipes sont en mesure d'accueillir les usagers.

5. Je contribue

Si vous connaissez une personne ayant de l'expérience ou une formation en santé ou en services sociaux souhaitant apporter son aide quant à la situation liée à la propagation de la COVID-19 dans Lanaudière, invitez-la à communiquer directement avec nous à l'adresse suivante : recrutement.covid19.ciessler@ssss.gouv.qc.ca ou à composer le 450 470-4151. Plusieurs personnes ont déjà manifesté leur intérêt et nous les en remercions.

6. Cas confirmés de COVID-19

Dans Lanaudière, 6 cas de COVID-19 ont été confirmés et l'une des personnes infectées est malheureusement décédée. La Direction du CISSS de Lanaudière offre ses sincères condoléances à la famille et aux proches de cette personne.

La personne décédée est une dame âgée qui résidait dans un établissement pour aînés de la région et qui présentait déjà des problèmes de santé. L'investigation est toujours en cours par la Direction de la santé publique afin de savoir si elle avait été exposée à une personne qui revenait de voyage.

L'enquête se poursuit par la santé publique pour les autres cas confirmés dans la région.

Le CISSS souhaite rappeler qu'en raison de la confidentialité, aucune information quant à l'identité de la personne et à son lieu de résidence ne sera communiquée.

Nous vous rappelons que les nouveaux cas confirmés sont annoncés quotidiennement par le MSSS lors du point de presse du premier ministre. Il est également possible de consulter l'information à l'adresse suivante : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/#c46333>.

Informations pratiques – volet clientèle

1. La restriction des visites a été élargie. Ainsi, les visites sont suspendues dans les milieux suivants afin d'assurer la sécurité de la population:

- Centres de réadaptation (jeunes en difficultés d'adaptation, déficience intellectuelle, déficience physique, trouble du spectre de l'autisme, dépendance et santé mentale);
- Résidences à assistance continue (RAC);
- Ressources d'hébergement en dépendance (RHD);
- Ressources intermédiaires (RI) et ressources de type familial (RTF);
- Unités de réadaptation fonctionnelle intensive en santé physique;
- CHSLD;
- Résidences privées pour aînés.

Des exceptions s'appliquent pour des motifs humanitaires. Nous prévoyons l'ajout de plusieurs modalités et mécanismes de communication afin que les résidents de nos CHSLD puissent continuer d'être en contact avec leurs proches. Nous avons commandé des iPad, entre autres. Dès que le tout sera effectif, les familles seront informées. Par ailleurs, nous encourageons les membres des familles à téléphoner régulièrement à leur proche. De plus, considérant que les membres de la famille ne peuvent visiter leur proche actuellement, du personnel sera ajouté pour venir en aide au personnel habituel afin de s'assurer que les résidents soient sécurisés et obtiennent les soins et services selon leurs besoins.

2. Le service sans rendez-vous des centres de prélèvements du CLSC de la Pinière, du CLSC Meilleur de Repentigny et du CLSC de Joliette est temporairement suspendu. Le service avec rendez-vous est maintenu. Des informations supplémentaires seront transmises au cours des prochains jours afin de bien informer la population pour les autres CLSC qui offrent des prélèvements.

3. Cliniques désignées COVID-19

Comme annoncé plus tôt cette semaine, deux cliniques désignées COVID-19 ont été ouvertes. La première l'est depuis lundi et elle est située dans la région de Joliette. Les deux premières journées de consultation à cette clinique désignée ont permis à plusieurs personnes d'être reçues afin de subir leur test de dépistage.

La deuxième clinique est ouverte depuis ce matin dans le secteur de Repentigny. Rappelons que ces cliniques désignées sont sur référence seulement. La clientèle présentant des symptômes y est référée après évaluation par les professionnels de la santé de la ligne Info-Coronavirus (1 877 644-4545) ou le 811.

Où s'informer :

La situation de la COVID-19 évolue rapidement. Nous faisons appel à votre collaboration afin de consulter les sources d'information à votre disposition, dont les communiqués internes diffusés régulièrement et disponibles sur l'intranet. Ces derniers sont numérotés par date afin de faciliter leur consultation.

Nous vous encourageons aussi à suivre la page Facebook du CISSS.

Le site Web officiel du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) constitue une source importante d'information. Il est possible de le consulter au www.quebec.ca/coronavirus.

Le centre d'assistance aux employés est aussi accessible au 450 470-4160 ou par courriel à l'adresse suivante : maquestion.cissslant@ssss.gouv.qc.ca

En terminant, nous adressons nos remerciements à l'ensemble des équipes de l'organisation et aux médecins qui sont mobilisés et en action pour prendre soin de la population qui doit être prise en charge dans cette période de pandémie. Nous sommes reconnaissants de pouvoir compter sur du personnel dévoué et des équipes médicales professionnelles.

Source : Direction générale